

DEBAT SUR LE TRAITE DE CONSTITUTION EUROPENNE

Qu'est-ce que le travail de militant ? Donner de l'information ? Non, pas seulement : c'est défendre (des conditions de travail, des statuts, l'Ecole, ...).

Défendre, c'est maintenir des positions mais aussi devancer, anticiper.

Sur la Constitution européenne, on est presque tous d'accord : elle est nocive, dangereuse, car elle va institutionnaliser le libéralisme économique et rendre nos luttes de plus en plus difficiles et de moins en moins légitimes par rapport au dogme de la concurrence libre, et nous sommes d'accord pour rejeter assez clairement la Constitution Européenne parce que nous voulons combattre l'organisation politique et sociale qu'elle va nous imposer, qui s'oppose à notre conception de la démocratie et de l'Ecole. On pourrait donc se mettre assez largement d'accord sur un texte qui critique et condamne la Constitution Européenne.

Deux des amendements déposés par le S3 de Lille ont été retenus, pas le 3eme sur la CES. Nous ne pouvons pas construire un rapport de force avec la CES qui appelle à voter OUI à la CE. Elle est un instrument du libéralisme européen ; ça, c'est l'aspect pédagogique de toute démarche, la démonstration. C'est déjà un argument réel du Snes. Si on s'arrête là, il manquera la conclusion : logiquement : si la CE est nuisible pour nous et pour l'Education, alors il est nécessaire de voter NON au référendum. Libre à chacun de penser, de juger qu'elle est bonne et de voter OUI.

Cet appel, c'est le mandat de congrès de Douai.

« Le Snes appelle à voter NON à la Constitution Européenne. »

Nous le maintenons comme amendement. On nous répond, on nous oppose qu'il faut que tous les syndiqués se retrouvent dans le Snes. Est-ce qu'on se pose toujours cette question ? Est-ce que je me retrouve toujours dans les positions du Snes ? Non, et pourtant je suis au Snes. On nous oppose aussi qu'on n'a pas la légitimité au Snes pour dire aux collègues, militants, sympathisants que le vote NON est obligatoire. C'est exact, il n'est pas obligatoire, il est nécessaire étant donné l'hypothèse d'un syndicalisme de lutte et de défense du service public. Il y a incontestablement une contradiction fondamentale entre la CE et nos exigences en matière d'éducation et de choix de société.

Ce sera l'occasion de restaurer un engagement politique et syndical chez nos collègues. C'est l'occasion de restaurer l'esprit de résistance, de ne pas laisser dire à certains dirigeants politiques que tous les syndicats sont pour la CE parce que la CES

appelle à voter OUI. S'engager en ce sens, ce sera s'engager pour une victoire après la défaite du libéralisme conquérant.

Enfin, notre engagement ne sera effectif, cette condamnation ne sera réelle que si le Snes passe à l'acte en prenant une part active dans la campagne, dans la mobilisation pour le NON. Et il faudra que chacun de nous puisse revendiquer et porter la décision du Snes sur la question de la CE. Sans cela, tout cela sera stérile.

Nous proposons un dernier amendement au texte, concernant le titre pour que la position du Snes soit claire : NON à cette Europe, pour une autre Europe. Pour terminer, c'est seulement si le NON l'emporte qu'on pourra vraiment faire la fête.

Intervention d'Hubert Sauvage

